



Depuis/Since 1962 ...

***Le CAFRAD rénové au service de la transformation globale, digitale, intelligente et
durable des administrations publiques et privées africaines***

Rapports de missions hors du pays siège

J'ai l'honneur de venir très respectueusement soumettre à votre haute appréciation les rapports de mes quatre (4) missions officielles hors du Maroc au titre de l'année 2024-2025.

Tableau des Missions du Directeur général hors du pays hôte

	OBJET DE LA MISSION	PAYS	DATE
1	Conférence de l'UNESCO sur le renforcement des capacités en matière d'IA et de transformation numérique dans le secteur public	France	4-5 juin 2025
2	Sommet mondial des Gouvernements sur le thème : « façonner les gouvernements du futur »	Emirats arabes unis	11 -14 février 2025
3	Conférence internationale sur le thème : « Les environnements numériques d'apprentissage : construire des écosystèmes éducatifs performants et inclusifs en Afrique ».	Gabon	18 au 24 février 2025
4	Séminaire gouvernemental sur le thème : Pilotage de la performance publique globale : rôles et responsabilités des membres du Gouvernement	Guinée	10-15 novembre 2024

I. Rapport de la participation du Directeur général du CAFRAD à la Conférence de l'UNESCO sur le renforcement des capacités en matière d'IA et de transformation numérique dans le secteur public

Fondements de la participation du DG à la Conférence de l'UNESCO :

1. Invitation n° Ref : CI/DPT/DIT/25/17 du 28 avril 2025 de l'UNESCO (**annexe n°1**).

2. Ordre de mission n°104 en date du 2 mai 2025 signé par Madame la Professeure Amal El FALLAH SEGHROUCHINI, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, Présidente du CAFRAD

Introduction

Déférant aux instructions de Madame la Présidente du Conseil d'Administration CAFRAD et sur invitation de l'UNESCO, le Directeur général du CAFRAD, Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI, a pris part à la conférence de l'UNESCO sur le renforcement des capacités en matière d'intelligence artificielle (IA) et de transformation numérique dans le secteur public qui s'est tenue les 4 et 5 juin 2025 au siège de l'Institution.

L'événement a abordé les besoins critiques de renforcement des capacités des fonctionnaires du secteur public en matière d'intelligence artificielle (IA), de technologies numériques et de gouvernance des données.

La conférence a mis en lumière des stratégies visant à donner aux fonctionnaires les moyens de conduire la transformation numérique dans l'administration publique, en garantissant une gouvernance durable, inclusive, ainsi que respectueuse des droits de l'homme et fondée sur des preuves, en réunissant des décideurs politiques de haut niveau, des chefs de file de l'industrie, des universitaires et de la société.

La transformation numérique du secteur public est essentielle pour moderniser la prestation de services publics, améliorer la transparence, favoriser la participation citoyenne et garantir une prise de décision sécurisée et fondée sur les données. Cependant, le secteur public manque souvent de capacités pour accompagner cette transformation numérique en raison de compétences numériques insuffisantes, d'infrastructures obsolètes et de cadres juridiques ou institutionnels peu propices à l'innovation. Ce déficit de capacités constitue un obstacle majeur pour les gouvernements qui souhaitent exploiter le potentiel des technologies numériques et combler la fracture numérique.

1. Objectifs et format de la conférence

Dans ce contexte, l'UNESCO organise la Conférence sur le renforcement des capacités en matière d'IA et de transformation numérique dans le secteur public, qui se tiendra au siège de l'UNESCO à Paris, en France, les 4 et 5 juin 2025. Cette conférence abordera les besoins critiques de renforcement des capacités des fonctionnaires du secteur public en matière d'intelligence artificielle (IA), de technologies numériques et de gouvernance des données.

La conférence vise à :

- **Renforcer les administrations publiques** : favoriser un environnement propice à la transformation numérique grâce à des compétences numériques renforcées parmi les fonctionnaires, notamment en favorisant un réseau d'écoles d'administration publique pour la transformation numérique.
- **Favoriser les échanges de connaissances et les partenariats** : une plateforme de partage d'expériences et de meilleures pratiques, favorisant l'apprentissage mutuel et les approches collaboratives avec un large éventail de parties prenantes sur l'IA, la gouvernance des données et la transformation numérique dans le secteur public.
- **Améliorer la coopération numérique mondiale** : Renforcer la coopération numérique mondiale et faire progresser les cadres et normes mondiaux, en coordination avec le secteur privé, les gouvernements et les entités des Nations Unies pour apporter leur contribution à l'examen du SMSI¹+20².

Coïncidant avec la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin 2025, la conférence soulignera également le besoin urgent d'une IA durable et d'une transformation numérique, ainsi que le rôle de la technologie dans la promotion d'écosystèmes numériques plus verts.

L'événement s'alignera sur des processus mondiaux plus larges, notamment la mise en œuvre du Pacte numérique mondial, tout en apportant une contribution à l'examen du SMSI+20 en explorant une vision revigorée et tournée vers l'avenir du SMSI 2.0.

Organisée sur deux jours, la conférence réunira un large éventail de participants, notamment des représentants des écoles nationales d'administration publique, des responsables gouvernementaux responsables de la politique et de la mise en œuvre des TIC, ainsi que des experts d'organisations internationales, de banques de développement et d'agences intergouvernementales.

2. Intérêt de la participation du Directeur général à la conférence de l'UNESCO

L'intérêt de la participation du Directeur général du CAFRAD à la conférence de l'UNESCO sur le renforcement des capacités en matière d'intelligence artificielle (IA) et de transformation numérique dans le secteur public est double : i) prise de parole aux sessions et ii) prise de contact avec les représentants des institutions dans la perspective d'établissement de partenariats.

¹ Sommet mondial de la société de l'information, Tunis 2005. Déclaration de principes. Construire la société de l'information : un défi mondial pour le nouveau millénaire.

² L'ordre du jour en annexe n°2.

2.1. Prise de parole du DG aux sessions.

Il s'agit de :

2.1.1. Participation du DG aux sessions plénières

Le Directeur général du CAFRAD a participé à la session plénière interactive sur : « Élaborer des stratégies nationales pour le renforcement des capacités numérique³ » en qualité intervenant.

À cette occasion, il a développé les contours d'une bonne stratégie nationale et le soutien que le CAFRAD apporte aux Etats membres en matière d'élaboration de ce document très important pour la préparation de l'Afrique à affronter avec succès l'ère de l'intelligence artificielle. Il a surtout insisté sur la nécessité de contextualiser et d'humaniser l'IA et d'identifier les besoins pertinents des administrations africaines à travers un diagnostic approfondi. Cette session plénière lui a permis de faire connaître le CAFRAD qui a gagné en visibilité. Le CAFRAD a ainsi élargi son audience mondiale au regard du nombre de pays et d'institutions qui sont représentés à cette conférence.

2.1.2. Participation du DG à l'atelier à huis clos

Le Directeur général a participé à l'atelier à huis clos avec les écoles d'administration publique⁴. Il a contribué à discuter des besoins nationaux et à élaborer un agenda commun, dans le but de lancer une alliance pour renforcer les compétences en IA et en transformation numérique au sein des administrations publiques. Ainsi, le Directeur général a contribué à la mise en œuvre de l'alliance mondiale des écoles d'Administration publique.

En dehors des activités plénières et des événements parallèles de la conférence⁵, le Directeur général du CAFRAD a pris contact avec un certain nombre de représentants d'institutions et/ou de pays pour engager des démarches en vue d'établir des partenariats stratégiques.

2.2. Démarches en vue d'identification des potentiels partenaires

Les retombées positives de la conférence de l'UNESCO :

En marge de la conférence, le Directeur général a mené des activités de lobbying et d'identification des potentiels partenaires du CAFRAD. Il s'agit de :

2.2.1. Suivi de la conférence avec l'UNESCO

À l'issue de la conférence, Directeur général a fait un plaidoyer auprès des autorités de l'UNESCO pour que l'Organisation redevienne le principal partenaire et financeur du CAFRAD. Ce plaidoyer a été suivi des séances post-conférence.

L'UNESCO a adressé une lettre de remerciements⁶ au Directeur général pour sa participation active et intelligente aux travaux de la conférence.

³ Note en annexe n°3.

⁴ Note en annexe n°4.

⁵ Liste des intervenants en annexe n°5.

⁶ Lettre de remerciements en annexe n°6.

Après la conférence, j'ai poursuivi les échanges avec l'UNESCO mais raison d'agenda, nous n'avons pas encore pu finaliser les discussions. Cependant, l'UNESCO s'est montrée très disponible à étudier les possibilités de collaboration avec le CAFRAD. Deux messages illustrent cette volonté manifeste de l'UNESCO.

Cher Docteur Assouvi, message de l'UNESCO du 20 juin 2025.

Nous vous remercions pour votre prompt réponse et sommes ravis de constater votre intérêt pour approfondir la collaboration entre le CAFRAD et l'UNESCO.

Malheureusement, nous ne sommes pas disponibles aux créneaux que vous proposez (24 et 26 juin). Pourriez-vous envisager le mardi 1er juillet à 14 heures, heure du Maroc ?

Nous partageons pleinement votre vision concernant l'importance de renforcer les liens historiques entre nos deux institutions, et nous nous réjouissons de pouvoir échanger avec vous sur les opportunités de collaboration future.

Cordialement,

Michelle Nie (She/Her)

Digital Policies and Digital Transformation

7, Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

+ 33 (0) 7 45 03 99 38

unesco.org

Cher Monsieur Assouvi, message de l'UNESCO du 18 juin 2025

Ce fut un plaisir de vous rencontrer lors de la conférence à Paris, et nous vous remercions vivement d'avoir participé à notre atelier à huis clos.

Notre équipe souhaiterait organiser une réunion bilatérale avec vous afin de faire le point sur l'atelier et discuter des modalités de notre collaboration ainsi que du soutien que nous pourrions apporter aux travaux de CAFRAD.

Michelle Nie (She/Her)

Digital Policies and Digital Transformation

7, Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

+ 33 (0) 7 45 03 99 38

unesco.org

2.2.2. Développement de capacité et collaboration CAFRAD/Université Laval

Monsieur Sehl Mellouli, Vice-recteur adjoint de l'Université Laval aux services à l'enseignement et à la formation tout au long de la vie. L'Université Laval à travers la personne du Vice-recteur adjoint aux services à l'enseignement et à la formation tout au long de la vie a été convaincu de la pertinence de la mission du CAFRAD pour la transformation globale de l'Afrique et, dans un élan d'enthousiasme, s'est engagé à collaborer avec

l'Organisation intergouvernementale panafricaine. Les discussions entamées à Paris ont abouti à l'échange de plusieurs correspondances électroniques ayant confirmé l'intérêt de l'Université Laval du Québec à établir un partenariat stratégique avec le CAFRAD ; La séance d'approfondissement des échanges et de définition des domaines de collaboration prévue au 20 juin 2025 en ligne a été reporté à une date ultérieure.

2.2.3. Madame Sabrina Bandera, Présidence Consiglio dei Ministri, École nationale de l'administration, École nationale italienne de Gouvernement, Chef de Division Recherche Stratégie Innovation.

Le Directeur général du CAFRAD a échangé avec Madame **Sabrina Bandera, la dynamique transformationnelle du CAFRAD et son volontarisme à** contribuer à doter les cadres supérieurs et leaders africains des compétences nécessaires à l'exercice de leur responsabilité dans le cadre de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle.

À son retour, Madame Sabrina Bandera, a manifesté, à travers un courriel en date du 11 juin 2025, son intérêt de faire collaborer le CAFRAD et son institution dans une approche partenariale axée sur le développement des talents digitaux en Afrique :

Cher Ministre,

Suite à notre rencontre d'aujourd'hui pendant la conférence de l'UNESCO, je vous prie de trouver ci-joint mes coordonnées (nous a présenté Gianluca Misuraca).

Avec mes meilleures salutations

Sabrina Bandera

Le Directeur général lui a réitéré son engagement à entamer très rapidement les discussions pouvant aboutir à un partenariat crédible et mutuellement bénéfique.

2.2.4. Monsieur Ibrahima DIAKITE, Consultant/manager et chercheur

À l'issue des échanges du Directeur général avec Monsieur Ibrahima DIAKITE, Consultant/manager et chercheur, Guinéen de la diaspora en France, ce dernier a manifesté son intérêt pour collaborer avec le CAFRAD :

Monsieur le Directeur Général,

Monsieur Dr. ASSOVI,

Je tenais, comme convenu, tout d'abord à vous exprimer ma profonde gratitude pour l'opportunité que vous m'avez offerte d'échanger avec vous sur les ambitions et les défis du Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD). Votre vision pour insuffler une nouvelle dynamique au sein de l'institution, en réponse aux exigences des transformations publiques en Afrique, est aussi inspirante que nécessaire.

Votre engagement en faveur d'une diversification des fonds pour financer des projets ambitieux et innovants témoigne d'une réelle volonté de positionner le CAFRAD comme un acteur clé du développement administratif et institutionnel sur le continent. C'est avec un grand enthousiasme que je vous propose mon accompagnement dans cette mission exaltante.

Fort de mon expérience et de mes compétences en gestion de projets, levée de fonds, réforme administrative, et la coopération internationale, je me tiens à

vosre disposition pour vous assister dans vos tâches et contribuer activement à la réalisation des objectifs que vous vous êtes fixés. Mon appui pourrait porter sur :

L'identification et la mobilisation de partenariats stratégiques ;

La diversification des sources de financement, avec une possibilité de PPP par exemple ;

L'élaboration et la mise en œuvre de programmes innovants ;

Mise en œuvre d'un *Think Tank* administratif pour créer de nouvelle valeur, et partager de bonnes pratiques entre les organisations étatiques du Centre;

...

Toute autre mission que vous jugerez pertinente pour renforcer l'impact du CAFRAD.

Je reste convaincu que, par une collaboration étroite, nous pourrons ensemble impulser une dynamique transformative au sein du CAFRAD, en phase avec les enjeux actuels des administrations publiques africaines.

Dans l'attente de poursuivre les échanges demain pour approfondir cette proposition, je vous réitère, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma haute considération et de mon entier dévouement à la réussite de votre leadership.

Veuillez agréer, Dr. ASSOUVI, l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement,

Ibrahima DIAKITE

Consultant Manager/Chercheur

2.2.5. Madame Caroline Williams, *Executive Director*, Oxford Saïd Online

Madame Caroline Williams a également été sidérée par le leadership du Directeur général du CAFRAD en matière de changement transformationnel à opérer en Afrique. À cet effet, elle a adressé au Directeur général un message pour exprimer son souhait de poursuivre les contacts avec lui.

Dear Coffi,

It was a real pleasure connecting with you at the UNESCO conference last week, thank you for the great discussions in the SPARK Alliance. I came away energised by our time together and shared commitment to equipping civil servants with the skills and confidence to navigate AI and digital transformation with purpose and integrity.

As we discussed I will look forward to keeping in touch and continuing our conversation on learning pathways, public sector innovation, or any other subject which would be helpful.

I hope this is helpful and you have a nice week ahead.

Warmest wishes, Caroline

Caroline Williams

Executive Director, Oxford Saïd Online

Saïd Business School

University of Oxford

Ce fut un réel plaisir de vous rencontrer lors de la conférence de l'UNESCO la semaine dernière. Merci pour les échanges enrichissants au sein de l'Alliance SPARK. Je suis repartie dynamisée par ce temps passé ensemble et par notre engagement commun à doter les fonctionnaires des compétences et de la confiance nécessaires pour aborder l'IA et la transformation numérique avec détermination et intégrité.

Comme nous en avons discuté, je me réjouis de rester en contact et de poursuivre nos échanges sur les parcours d'apprentissage, l'innovation dans le secteur public ou tout autre sujet susceptible de nous être utile.

J'espère que ces informations vous seront utiles et vous souhaite une agréable semaine.

Cordialement, Caroline

3. Recommandations

La participation du Directeur général du CAFRAD a été très bénéfique à l'Organisation en termes de visibilité d'élargissement de son audience et de perspective de collaboration avec les l'UNESCO, les institutions et ou pays qui ayant pris part à cette conférence. Pour engranger les impacts de cette participation, il est recommandé de :

- convaincre l'UNESCO à redevenir le principal partenaire et financeur des activités du CAFRAD ;
- poursuivre les discussions avec les institutions et/ou pays qui ont manifesté un intérêt à collaborer avec le CAFRAD ;
- encourager la participation du CAFRAD à des rencontres d'envergure africaine et mondiale en vue de renforcer sa visibilité, sa notoriété et d'attirer les partenaires et bénéficiaires ainsi que de mobiliser les ressources financières pour l'exécution des activités à haute valeur ajoutée dans l'intérêt des Etats membres.

Conclusion

Le dynamisme du Directeur général du CAFRAD a permis de rendre utile la participation du CAFRAD à la Conférence de l'UNESCO sur le renforcement des capacités en matière d'IA et de transformation numérique dans le secteur public, 4-5 juin 2025. Il est souhaitable que le CAFRAD soit présent aux grands rendez-vous mondiaux et africains.

Rapport de la mission aux Emirats arabes unes et au Gabon

Introduction

Sur votre autorisation, j'ai effectué, en février 2025, deux (2) missions officielles hors du Maroc dans l'intérêt du CAFRAD. Il s'agit de ma participation au Sommet mondial des gouvernements à Dubaï et à la conférence internationale sur le thème : « Les environnements numériques d'apprentissage : construire des écosystèmes éducatifs performants et inclusifs en Afrique » qui s'est tenue à l'hôtel NOMAD à Libreville au Gabon. À cet effet, je voudrais vous exprimer toute ma profonde gratitude pour m'avoir autorisé à prendre part à ces activités à l'étranger.

II. Sommet mondial des gouvernements (WGS)

Depuis son investiture de l'autorité continentale, le 25 juillet 2024 au siège du CAFRAD, à Rabat, Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI ne cesse de multiplier des initiatives dans le sens de concrétiser l'un de ses engagements phares : *« faire du CAFRAD un Centre d'excellence leader, une école d'application, de production des idées innovantes, des connaissances actionnables, des compétences et des talents au service de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des Objectifs de Développement durable (ODD) 2030 des Nations Unies et des programmes nationaux de développement. »*

En effet, dans sa volonté de contribuer à la mise en œuvre de la vision de l'Union africaine (UA) dans l'Agenda 2063 : une *« Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale⁷. »*, le Directeur général du CAFRAD a entrepris et obtenu des Emirats arabes unis, notamment de Son Excellence Monsieur Omar Sultan AL OLAMA, Ministre d'Etat émirien pour l'Intelligence artificielle, de l'Économie numérique et des Applications de Travail à Distance la participation d'une forte délégation ministérielle africaine au Sommet mondial des gouvernements (SMG) du 11 au 14 février 2025 à Dubaï. La délégation invitée est composée de :

1. Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI, Directeur général du CAFRAD ;
2. Madame RAZAKABOANA Hanitra Fitiavana, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Fonction publique du Madagascar;
3. Monsieur BOUCAL Olivier, Ministre de la Fonction publique et du Service public du Sénégal;
4. Mr. Baboucarr Bouy, *Minister of Public Service Administrative Reforms, Policy Coordination & Delivery, Gambia*;
5. Mr. Salmaan D Jacobs, *Chairperson of the Public Service Commission of the Republic of Namibia*
6. Ms. Edna Manuela Miranda DE OLIVEIRA, *Minister of Modernization of the State and Public Service* - Ministre de la Modernisation de l'Etat et de l'Administration Publique du Cap Vert ;
7. Dr. Fassoun Coulibaly, Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social du Mali ;

⁷ Vision de l'Union africaine, Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons.

8. Ms. Yvonne Aki-Sawyerr, *Mayor of Freetown, Sierra Leone*;
9. Madame Anne Désirée OULOTO, Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration de Côte d'Ivoire ;
10. Madame Adidjatou MATHYS, Ministre du Travail et de la Fonction publique du Bénin;
11. Madame Ghita MEZZOUR, Ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la Transition numérique et de la Réforme et de l'Administration du Maroc.

Les trois (3) dernières Ministres n'ont pas pu prendre part au Sommet.

La délégation du CAFRAD a participé à deux (2) tables rondes sur le thème : « *Gouvernance efficace et la résilience face aux crises* ».

Les Ministres ont présenté les perspectives nationales de la thématique tandis que le Directeur général du CAFRAD a exposé l'approche régionale africaine. Il s'agit pour la délégation africaine d'explorer les pistes pour construire une Afrique résilience face aux crises protéiformes qui affectent le monde et l'Afrique ; ces crises étant globales, complexes et interconnectées.

III. Rapport de mission au Gabon

À l'invitation du Président de la Fondation Tamkine du Maroc et de l'ONG « HOSEA » du Gabon, le Directeur général du CAFRAD a effectué une mission officielle à Libreville, la capitale du Gabon, du 18 au 24 février 2025. La mission a connu trois (3) temps forts : i) séances de travail à la présidence de la République Gabonaise et dans les ministères, ii) échanges dans les universités et iii) conférence internationale.

i) Les séances de travail

La première séance de travail s'est déroulée à la présidence de la République du Gabon sous la responsabilité de Monsieur Paul Ulrich KESSANY ZATEGWA, Conseiller spécial du Chef de l'Etat, Président de la Transition de la République Gabonaise, Son Excellence le Général de Brigade Brice Clotaire Oligui Nguema.

Elle a été suivie par les échanges au Ministère de la Communication et des Médias ainsi qu'au Ministère des Affaires sociales en présence des Ministres concernées.

À chaque étape, il a été question de présenter le CAFRAD à l'auditoire surpris de l'existence de l'Organisation panafricaine depuis plus de 63 ans.

ii) Les échanges dans les universités

Notre délégation a parcouru l'Institut universitaire des Sciences et de l'Organisation Sophie NTOUTOUME EMANE (IUSO), l'Institut national de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication (INPTIC) et le Collège supérieur de Paris.

iii) La conférence internationale

Elle a porté sur le thème : « *Les environnements numériques d'apprentissage : construire des écosystèmes éducatifs performants et inclusifs en Afrique* ».

Elle s'est déroulée le samedi 22 février 2025 et a connu la participation des officiels dont la Ministre d'Etat, chargé de l'Eduction nationale et de l'Instruction civique et le Conseiller spécial du Chef de l'Etat ainsi que des universitaires gabonais et étrangers.

Le Directeur général du CAFRAD a eu l'honneur de prononcer une allocution à l'ouverture des manifestations, dans laquelle le CAFRAD a occupé une place prépondérante.

La conférence internationale a été précédée de la cérémonie de lancement du partenariat stratégique entre la Fondation Tamkine et l'ONG HOSEA et suivie par une formation des jeunes sur l'intelligence artificielle générative : opportunités, défis et éthique.

iv). Analyse

La première mission officielle à Dubaï a consisté à assurer le rayonnement mondial du CAFRAD et à faire connaître la mission et la pertinence du CAFRAD pour l'Afrique du 21^{ème} siècle.

La seconde mission au Gabon a révélé que le CAFRAD n'est pas connu au Gabon, un pays fondateur de l'Organisation, en dépit de deux (2) séances de travail que le Directeur général a tenues avec Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Gabon près le Royaume du Maroc à Rabat. Cette situation de méconnaissance du CAFRAD est similaire dans presque tous les pays africains à des degrés divers.

v. Recommandations

À l'issue de ces deux (2) sorties officielles, le Directeur général formule les recommandations suivantes :

- l'organisation d'une tournée de remobilisation des Etats membres dans tous les pays africains ; elle doit être progressivement et échelonnée dans le temps, avec la participation financière des Etats membres et l'implication très active des Ambassadeurs à Rabat et des Points focaux dans les Etats membres ;
- l'implication et la participation de Madame la Présidente du Conseil d'Administration dans les activités et certaines missions dans les pays clés et catalyseurs tels que le Kenya, le Nigéria, l'Egypte, l'Angola, la RDC, le Cameroun, l'Ouganda, la Libye... ;
- la délocalisation de certaines activités du CAFRAD dans les Etats membres ;
- la création d'un bureau CAFRAD pour les Points focaux dans les Etats membres ;
- la mise en place des bureaux sous régionaux du CAFRAD dans les sous régions africaines (Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique du Centre, Afrique du Sud et Afrique du Nord) ;
- l'engagement et l'implication des autres membres du Conseil d'Administration dans les tournées de remobilisation des Etats membres ;
- la mobilisation de l'ensemble des membres des Gouvernements des Etats membres par les Ministres membres du Conseil d'Administration du CAFRAD ;

- l'établissement d'un protocole d'accord avec les Etats membres définissant les bases d'une collaboration intelligente et mutuellement avantageuse en vue de recommander à chaque Etat membre de soumettre au CAFRAD un programme national d'activités et l'organisation d'activités conjointes ;
- l'établissement d'un protocole d'accord avec les organisations régionales africaines définissant un cadre juridique de développement des talents africains en vue d'exhorter chaque Communauté économique régionale (Cer) et l'Union africaine (UA) à soumettre au CAFRAD un programme régional d'activités et l'organisation d'activités conjointes ;
- la mise en place au niveau du CAFRAD d'un Fonds africain de développement des compétences, des talents et de soutien aux secteurs prioritaires : agriculture, artisanat, industrie, commerce, (ingénierie de chaînes de valeur régionales et mondiales), *etc* ;
- la mise à la disposition du CAFRAD des bourses de stage pour les stagiaires post-Master et post-doctorat en administration et dans les domaines en lien avec la mission du CAFRAD ; ce stage sera au sein du CAFRAD, d'une durée de 6 à 12 mois pour préparer les leaders africains d'aujourd'hui et de demain ;
- **l'institution d'une rencontre mensuelle (ou une fois par trimestre) régulière d'échanges** entre Madame la Présidente du Conseil d'Administration et le Directeur général en vue de passer en revue les dossiers clés ; tout ne se dit pas au téléphone et tout ne s'écrit pas sur papier. L'information grise et noire se trouve dans l'homme et doit être partagée lors d'une rencontre physique/ présenteielle des acteurs concernés.

Conclusion : Un Directeur général, déterminé mais a besoin du soutien actif et affirmé des Etats membres

La détermination et le leadership authentique du nouveau Directeur général à remettre le CAFRAD au service de la cause africaine, des grandes politiques de développement durable et inclusif des Etats membres et de repositionnement de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, bref au service d'une nouvelle Afrique où les peuples et les citoyens ont accès au bien-être désiré dans un système de gouvernance publique paisible, démocratique, performante, humaine et résiliente, sont plus que jamais manifestes, inébranlables et prouvés.

En effet, déférant aux orientations de Madame la Présidente du Conseil d'Administration, lors de la rencontre du 24 décembre 2024, le Directeur général s'évertue à créer un autre CAFRAD, le CAFRAD rénové avec une nouvelle dynamique, un CAFRAD plus utile aux Etats membres et répondant adéquatement à leurs besoins et attentes légitimes. Ainsi, il a partagé avec tous les Etats membres une lettre de plaidoyer pour un regain d'intérêt pour le CAFRAD en janvier 2025. À ce jour, aucun Etat n'a réagi à cette lettre.

En outre, il propose l'établissement d'un protocole d'accord entre le CAFRAD et les Etats membres qui oblige ceux-ci à élaborer et soumettre à la Direction

générale un programme annuel d'activités et l'organisation des activités conjointes.

L'implication active et contributive des Points focaux du CAFRAD dans les Etats membres est assurée à travers une décision définissant leur cahier de charge et leurs obligations vis-à-vis de l'Organisation.

D'ici la fin du mois d'avril 2025, il fera le point des Etats membres qui auront réagi à ces différentes initiatives et ceux qui auront honoré leurs engagements financiers en vue de déterminer les Etats qui sont effectivement membres du CAFRAD... Mais la situation est plus complexe et requiert une action de remobilisation des Etats membres dans le temps et dans la durée ; l'inaction du CAFRAD pendant une certaine période ayant concouru à la démotivation des Etats membres, il va falloir travailler à rétablir la confiance et la crédibilité ;

Il est ultra-important de rappeler que la vitalité et la dynamique du CAFRAD dépend essentiellement de sa sollicitation par les Etats membres disposés à lui confier des missions précises à exécuter, des activités à haute valeur ajoutée dans leur intérêt.

Le CAFRAD est aujourd'hui plus que jamais prêt pour assumer ses responsabilités vis-à-vis des Etats membres et de toutes les parties prenantes. *A priori*, l'attachement des Etats membres et des partenaires techniques et financiers du CAFRAD ainsi que d'autres parties prenantes a été prouvé par l'élection du nouveau Directeur général et la participation massive à la table ronde du 27 février 2025. La participation était au-delà de nos attentes ; témoignant ainsi d'un regain d'intérêt pour le CAFRAD.

Mais, il est ultra-indispensable de convoquer la session extraordinaire annoncée le 9 juillet 2024 par la 59^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration pour permettre aux Etats membres non seulement d'avoir une connaissance précise de l'état des lieux préoccupant aux fins de se remobiliser et d'inscrire le CAFRAD dans les agendas nationaux de développement mais aussi et surtout d'approuver la stratégie, la vision et les programmes d'activités de l'Organisation.

Au regard de la situation financière critique de l'Organisation, il urge pour les Etats membres de lui apporter leurs concours financiers et techniques qui permettront d'encourager le nouveau Directeur général à mettre en œuvre sa vision du CAFRAD rénové dans l'intérêt des Etats membres. Les défis qui jonchent le chemin du CAFRAD sont immenses et nécessitent une action collective déterminée et affirmée.

IV. Rapport de mission du DG en République de Guinée

Introduction

Du 10 au 15 novembre 2024, première sortie officielle du nouveau Directeur général du CAFRAD, Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI, en République de Guinée après son élection le 9 juillet 2024 par la 59^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration.

À l'invitation de Son Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le nouveau Directeur général du CAFRAD a effectué, du 10 au 15 novembre 2024, sa première sortie officielle en République de Guinée pour prendre part au Séminaire gouvernemental.

1. Un séjour riche en activités

Au cours de son séjour, le Directeur général du CAFRAD a participé au Séminaire gouvernemental. Il est intervenu sur la thématique : « Le Pilotage de la performance publique globale : rôles et responsabilités des membres du Gouvernement ».

Son intervention a été fortement appréciée et l'ensemble du Gouvernement, y compris son Chef, a souhaité que le CAFRAD soit désormais leur partenaire privilégié en matière de renforcement des capacités des membres du Gouvernement et des hauts fonctionnaires guinéens.

En marge du Séminaire gouvernemental, le Directeur général s'est entretenu avec certains ministres, notamment le Ministre du Budget sur le paiement des contributions de la République de Guinée au budget du CAFRAD ; le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile sur les modalités de contextualisation du pilotage de la performance publique au regard de l'instabilité institutionnelle/gouvernementale, le manque de ressources humaines et financières ainsi que les pesanteurs socio-culturelles africaines en général et guinéennes en particulier.

Le séjour du Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI a également marqué par l'animation d'une conférence publique à l'Institut de Formation et de Perfectionnement de la Guinée sur les offres de service du CAFRAD et la nouvelle stratégie d'intervention de l'Organisation qui doit être au service des Etats membres et l'audience avec le Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Monsieur Faya François BOUOUNO, le jeudi 14 octobre 2024. Pendant cette importante rencontre, les deux parties ont échangé sur les enjeux touchant à la gouvernance, à la transformation de l'administration publique africaine en général et celle guinéenne en particulier, ainsi que sur d'autres questions auxquelles le CAFRAD et la République de Guinée portent beaucoup d'intérêts.

Cette importante rencontre entre le Directeur général du CAFRAD et Son Excellence, Monsieur le Ministre du Travail et de la Fonction Publique fait

office d'une première graine semée et qui portera ses fruits en termes de renforcement des relations de coopération fructueuse entre le CAFRAD et la Guinée, l'un des pays fondateurs de l'Organisation intergouvernementale panafricaine créée en 1962.

Il convient de rappeler que la vision du nouveau Directeur général du CAFRAD est axée sur l'écoute active des Etats Membres, sur l'affermissement et l'amélioration des liens entre cette institution historique et ses membres. Pour implémenter cette vision, le Directeur général du CAFRAD ne se contente pas seulement des correspondances et des coups de fils téléphoniques mais il insiste sur le contact direct à travers la tournée des Ambassades des Etats membres et dans les pays membres.

Il importe de souligner que la République de Guinée fait partie des 10 pays fondateurs du CAFRAD en 1964 avec le soutien de l'UNESCO. Le séjour du Directeur général en terre guinéenne, terre de richesses et d'innovations, marque un retour triomphal de la Guinée dans le concert des Etats membres. Le CAFRAD compte non seulement sur les pères fondateurs mais aussi sur l'ensemble des Etats membres pour consolider son ancrage territorial, rayonner sur le sol africain et porter des projets de transformations d'envergure susceptibles d'assurer un brillant avenir pour le continent et pour chacun des Etats membres.

2. Recommandations formulées

Au terme de la mission officielle en République de Guinée, le Directeur général du CAFRAD formule les recommandations suivantes :

1. poursuivre la tournée dans tous les Etats membres aux fins d'assurer l'ancrage territorial et le rayonnement du CAFRAD ainsi que la sensibilisation et la remobilisation des acteurs clés ;
2. prolonger la durée du séjour dans les Etats membres afin de mener plusieurs activités et de séances avec les parties prenantes.

Conclusion

Le séjour du Directeur général du CAFRAD en République de Guinée a été un succès diplomatique et technique en ce sens que l'intervention thématique a été bien appréciée par un satisfecit général décerné à l'intervenant par le Gouvernement. Il donne la preuve du retour triomphal de la Guinée dans le concert des Etats membres et de l'engagement du Gouvernement à payer les contributions du pays au budget du CAFRAD.

Le Directeur général a saisi cette belle opportunité pour faire connaître le CAFRAD en Guinée, sensibiliser et remobiliser les membres du Gouvernement à la nécessité d'avoir recours au CAFRAD pour le renforcement des capacités des acteurs de développement et l'accompagnement du Gouvernement qui s'est engagé sur plusieurs chantiers de transformation de l'Etat et de

promotion du développement dont le projet Simandou 2040. Il en découle une réactivation d'excellentes relations de coopération entre la Guinée et le CAFRAD.

Vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous accorderez à la lecture de mes rapports, je vous prie de croire, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.



Dr. C. Dieudonné ASSOVI
Directeur général du CAFRAD